

CIRCULAIRE

Date : 7 décembre 2020

NUMÉRO DE LA CIRCULAIRE : 2020-13

Destinataires : Tous les fournisseurs de services de garderie

Objet : Comité consultatif des parents – Apprentissage et garde des jeunes enfants

Type : Politique À usage interne seulement
 Procédure Taux
 À titre d'information seulement

La ministre des Familles a annoncé aujourd'hui la création du nouveau comité consultatif des parents, chargé de fournir des conseils sur l'évolution des besoins des familles manitobaines en matière de garde d'enfants. Ce point de vue précieux contribuera à éclairer l'amélioration future du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la province. Le comité sera présidé par M^{me} Janice Morley-Lecomte, députée provinciale de Seine River et adjointe législative de la ministre des Familles. Il inclura 10 parents de tout le Manitoba avec divers expériences et besoins en matière de garde d'enfant.

La création du comité consultatif des parents permettra aux parents d'avoir leur mot à dire dans la mise en œuvre de plans élargis pour la modernisation du système de garde d'enfants du Manitoba. Les points de vue des parents fourniront une approche équilibrée pour la création d'un système plus réactif offrant des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité et viendront enrichir l'expertise qui existe dans le secteur.

La collaboration avec les parents et le secteur de la garde d'enfants fournit une occasion exceptionnelle de renforcer le système de garde d'enfants du Manitoba.

Pour de plus amples renseignements sur le comité, veuillez consulter le **communiqué de presse**.

Merci de continuer à soutenir les parents du Manitoba en offrant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sûrs et de qualité en ces temps difficiles.

Kathryn Gerrard
Sous-ministre des Familles